



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, vendredi 29 mars 2024

Laval Agglomération lauréat du "Plan de transformation des zones commerciales"

En septembre 2023, le Gouvernement a présenté un plan de transformation des zones commerciales doté de 24 millions d'euros. Laval Agglomération lauréat de cet appel à manifestation d'intérêt, bénéficiera de financements afin de réaliser des études d'aménagement sur la requalification de la zone Porte Ouest de l'agglomération.

La candidature de Laval Agglomération, qui a été sélectionnée, correspond au projet de requalification de la Porte Ouest qui couvre une surface d'environ 155 hectares et s'étend sur Laval et Saint-Berthevin. Cet ensemble, composé d'activités commerciales ainsi que d'activités économiques industrielles et de services, est le résultat d'une urbanisation progressive de la périphérie lavalloise. L'ensemble du secteur est marqué par une importante imperméabilisation des sols, due aux surfaces bâties et aux zones de stationnement adjacentes. Avec 1,6 millions de visiteurs chaque mois, la zone de chalandise rayonne à l'échelle du département. En progression ces dernières années, sa fréquentation a connu un léger repli de -4% en septembre 2023 par rapport à 2022.

"L'ambition du projet Porte Ouest conduit par Laval Agglomération est de permettre la transition environnementale de ce secteur." explique Florian BERCAULT, Président de Laval Agglomération. "L'objectif est de renforcer la place de la nature, développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle, tester le recyclage du foncier et optimiser les usages sur les espaces déjà bâtis." Pour cela, Laval Agglomération a lancé une étude en cours pour établir un plan guide innovant, qui sera ensuite traduit réglementairement dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation et un programme d'actions.

Le cœur du périmètre se situe à équidistance des centres-villes de Saint-Berthevin et du cœur commerçant du centre-ville de Laval. Il constitue un enjeu d'entrée de ville et de trait d'union entre deux communes. La réflexion à conduire doit permettre d'engager la transition et la mutation de certaines zones avec un objectif de requalification paysagère, d'adaptation de ces zones aux enjeux du changement climatique tout en intégrant les fonctionnalités attendues des salariés et usagers de ces secteurs en terme de mobilité. Laval Agglomération recevra une aide en ingénierie de l'État, à hauteur de 75 000€, dans le cadre de l'étude en cours (diagnostic, plan d'actions et plan de financement).

Laval Agglomération est déjà engagée pour accompagner les mutations du secteur du commerce. Un document stratégique en la matière a été établi en 2023. Ce schéma d'organisation de la stratégie commerciale intercommunale se veut organisateur de l'offre commerciale sur le territoire en cherchant un équilibre entre centre-ville (ville centre), centres villes structurants (première couronne), les centres-bourgs (2ème couronne) et les pôles de quartier. Il décrit et prévoit l'évolution des espaces périphériques majeurs et secondaires, qui concentrent les flux et sont placées en entrées de ville, tel que le territoire de projet Porte Ouest.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65